



Parole à la Présidente

Chers amis adhérents,

J'espère que vous avez bien terminé 2021, une nouvelle année commence, tous les membres du conseil d'administration de votre association vous présentent leurs meilleurs vœux.

Nous sommes toujours dans une période d'incertitude, de crainte, d'angoisse pour certains, mais je veux croire que nous avons une grande capacité d'adaptation ! Certes il nous faudra revoir nos habitudes, en changer, ce ne sera pas facile mais la solution est là, à portée de main. Rien n'est impossible, les chemins sont souvent sinuieux mais ils débouchent toujours.

Souvenons-nous d'où nous venons pour savoir où nous allons, cela nous aidera à ne pas commettre les mêmes erreurs. Ouvrons grands nos yeux sur le monde qui nous entoure pour le protéger et nous protéger. Agissons dans notre quotidien pour apporter notre petite goutte d'eau, cultivons la patience car les choses se mettent en place lentement, ne soyons plus dans le « tout tout de suite et vite », laissons du temps au temps, notre présent prépare notre futur, alors plantons aujourd'hui de bonnes graines pour les récolter demain !

Je vous laisse découvrir les articles de ce nouvel Écho de la coccinelle :

Des avancées sur le front animal

Panneaux Solaires

Nos palmiers en danger : les raisons d'agir

La tortue de mer Poème

Demandez le programme !

Les poèmes de René

Les risques naturels de notre département :

2022 poème

La recette d'Emmanuèle

Je vous renouvelle pour cette nouvelle année tous nos vœux de sérénité et de paix retrouvées.

Brigitte Baguet

Bonne lecture, écologiquement vôtre



contactez la présidente au 06.63.00.62.42



DES AVANCÉES SUR LE FRONT ANIMAL



1- Vers la fin de l'élevage en cages en Europe.

Suite à une initiative citoyenne Européenne portée par 170 ONG dans 18 pays et signée par 1,4 million de personnes, la Commission européenne s'est engagée le 30 juin 2021 à proposer de légiférer pour bannir, à partir de 2027 les cages pour les poules pondeuses, truies, veaux, lapins, canards, oies, et autres animaux de rente, en accompagnant ce changement de mesures de soutien financier aux éleveur-ses concernés-es. Reste à voir ce qu'il adviendra de cette proposition qui sera déposée en 2023.

2- Interdiction de la pêche électrique.

La cour de justice de l'Union Européenne a rejeté le 1er juillet 2021 le recours des Pays-Bas contre l'usage de la pêche électrique. Cette pratique est donc désormais interdite dans toute l'union Européenne.

3- Plusieurs méthodes de chasse aux oiseaux désormais illégales.

Le Conseil d'Etat a jugé illégales les pratiques de chasse à la glu, qui sont non-sélectives et touchent des espèces protégées, argumentant du fait que des méthodes alternatives de chasse sont possibles. Dans la foulée, le 6 août 2021, saisi par la Ligue de protection des oiseaux et One Voice, il a jugé illégales plusieurs techniques de chasse aux oiseaux dites traditionnelles à l'aide de filets ou de cages.

Bernard



EXPÉRIENCE DE MISE EN SERVICE DE PANNEAUX VOLTAÏQUES DANS MA VILLA



Depuis plusieurs années je me suis posé cette question : comment pouvoir utiliser l'énergie solaire pour générer de l'électricité en autoconsommation ? Pour moi ce qui comptait le plus était le fait que le soleil génère de l'énergie que l'on ne recueille pas et faire un geste pour la planète.

Fin 2019, j'ai fait appel à un prestataire d'énergie renouvelable compétent qui m'a proposé un projet d'installation de 9 panneaux photovoltaïques de 330 W chacun après visite de ma maison. Cette puissance correspond à peu près 60% de ma consommation. Le devis proposé de 14800 € m'a semblé raisonnable avec un prêt intérêt à 1,9% sur 5 ans.

L'enjeu en valait le coup et la décision a été prise de réaliser le projet.

Les travaux ont été réalisés en 48h : installation des panneaux sur le toit et passage des câbles depuis les combles jusqu'au compteur. Ce prestataire nous met à disposition un espace client où il est possible de visualiser la part d'électricité produite et auto-consommée et de contrôler le fonctionnement de l'installation.

Ci-dessous un bilan pour l'année 2021.



Noter 10,9 % économisé sur ma facture semble petit mais il faut aussi voir les chiffres concrets sur le CO2 et la partie surplus réinjectée sur le réseau. EDF a une obligation d'achat de ce surplus qui est versé une fois par an. Pour ma part j'ai reçu en Février 2021 une somme d'environ de 400 €.

Conclusion : depuis deux ans mon installation voltaïque fonctionne sans problème avec un bilan financier modeste mais qui sera beaucoup plus significatif après plusieurs années.

« Quelle satisfaction de mettre en route son lave-vaisselle en sachant que c'est le soleil qui fournit l'énergie et que je fais un geste pour la planète. »

Pierre-Marie



NOS PALMIERS EN DANGER : LES RAISONS D'AGIR



Depuis une quinzaine d'années, un insecte, le Charançon Rouge, détruit les palmiers de la Côte d'Azur.

Les larves de ce coléoptère se nourrissent du cœur de ces plantes majestueuses, ne laissant après leur festin que des totems inertes qui défigurent le paysage. Faut-il laisser faire ?

A-t-on les moyens d'agir ?

Le sujet divise car sur notre territoire, ce patrimoine végétal tient une place toute particulière.

Pour une grande partie de la population, le palmier et ses multiples variétés sont synonymes de rêve. C'est une marque d'exotisme, une touche majestueuse dans notre horizon. L'histoire nous apprend que le Chamerops humilis, le Phoenix theophrasti ou le Phoenix dactylifera occupaient le sud de la France plus de 3000 ans avant l'Olivier. Au XIX siècle, le Phoenix canariensis a été importé avec succès car notre climat le prédisposait à son implantation. L'on appréciait alors toutes les qualités urbaines de cette plante : elle fait office sans contraintes, d'arbre d'alignement ; elle s'accorde avec les terres les plus pauvres, ses racines sont compactes et non destructrices, elle est économique en eau, elle résiste aux tempêtes, elle ne perd pas de feuilles ... et elle embellit les sites !



Le palmier peut disparaître de chez nous si l'on ne s'attaque pas sérieusement au Charançon Rouge. Le seul moyen de le préserver est d'agir préventivement. C'est le leitmotiv de PalmierSud, une association née à Vence, qui refuse de baisser les bras sur cette cause à l'instar des pouvoirs publics. Les membres de l'association sont des communes. Elles proposent à leurs concitoyens des tarifs attractifs pour traiter préventivement leurs palmiers, tout en veillant à la qualité des moyens employés via des professionnels impliqués.

Palmiersud.fr, une plateforme informatique accessible par internet, assure la liaison entre toutes les parties prenantes. Cette lutte concertée optimise ainsi les chances de sauvegarder notre patrimoine végétal en agissant sur un effet de masse : des coûts abordables, une complémentarité d'action et des solutions le plus écologiques possibles.

Aujourd'hui, la Région Sud et une vingtaine de communes des Alpes-Maritimes et du Var s'investissent pour la sauvegarde des palmiers. Les particuliers ont ainsi à portée de main la solution pour sauver ce « prince des végétaux », indispensable atout de notre territoire.

LES RISQUES NATURELS DE NOTRE DÉPARTEMENT



Le département des Alpes-Maritimes est l'un des départements français les plus menacés par le nombre de risques naturels (inondations, mouvements de terrain, avalanches, séismes, feux de forêt), en raison de son climat, de son relief montagneux et maritime, de ses enjeux touristiques, urbanistiques et économiques.

Dès 1994, l'État affirme sa prise de conscience, par une volonté très ferme sur les plans réglementaires et financiers, avec la mise en action d'une véritable politique de prévention des risques :

- * Information préventive des populations,
- * Incitation à une gestion dynamique du territoire par les collectivités intégrant la dimension du risque (mise en place de système d'alerte, gestion et aménagement des rivières),
- * Mise en œuvre, au cœur du dispositif d'un outil réglementaire

Le Plan de Prévention des Risques naturels, dont l'objet essentiel est de réduire les conséquences des phénomènes naturels sur les personnes et les biens.



Le rôle du maire dans la prévention des risques majeurs :

Il est chargé d'informer la population des risques qui sont susceptibles de se manifester sur son territoire. Il doit prendre toutes les mesures de prévention contre tous types de risques et organiser les secours sur sa commune en cas de phénomène de petite ou moyenne ampleur.

Le rôle du préfet dans la prévention des risques majeurs :

Il est compétent dans la mise en œuvre d'un dossier d'information sur les risques majeurs à destination des maires.

Il dirige les opérations de secours en cas d'événement majeur se déroulant sur une ou plusieurs communes.

Il est responsable de l'élaboration des documents qui prennent en compte les risques. (PPR)

Que contient un Plan de Prévention des Risques ?

* La note de présentation

* La carte des aléas :

Selon certains paramètres adaptés au type d'aléa, la zone d'étude est classée suivant 3 niveaux d'intensité du phénomène étudié : faible, moyen, fort.

* La carte des enjeux :

Le PPR identifie les zones urbanisées, ou d'urbanisation future, les infrastructures, les établissements sensibles, les autres enjeux de nature économique ou environnementale, et les espaces naturels qui contribuent à la protection de zones exposées.

* La carte des risques :

Le croisement des différents niveaux d'aléas et d'enjeux permet l'apparition des risques et la mise en place, pour ces zones, de mesures réglementaires adaptées.

Deux types de zonages réglementaires seront donc définis : un zonage rouge pour les aléas les plus forts et les zones les plus vulnérables, et un zonage bleu pour les zones soumises aux aléas les moins forts. La zone rouge sera présumée inconstructible et la zone bleue sera constructible, à condition de prendre des mesures adaptées aux risques.

* Le règlement :

Trois types de mesures pourront être prise dans ce règlement qui s'appliquera à toutes les zones de la carte des risques :

-Réglementer les projets nouveaux dans les zones à risque (en vue de ne pas augmenter la vulnérabilité).

-Prendre des mesures de prévention, de protection, et de sauvegarde (maîtrise des rejets des eaux, élaboration de plan de secours ou d'évacuation...)

-Faire appliquer des mesures sur l'existant à un coût limité.



Christine Saïki-Suaut



La tortue et la mer

Lorsque j'étais enfant il y a bien longtemps, j'ai découvert les tortues de mer. Elles sont maintenant très fragilisées dans leur environnement et une espèce en danger.

C'est pour cette raison que j'ai écrit ce poème pour mon petit fils.

« Avec ma maison sur le dos, je suis une petite tortue, ta nouvelle amie.

Née sur une plage ensoleillée, j'ai traversé les océans pour te rencontrer. Mon aventure fut longue, remplie de surprises, parsemée d'embûches et de pièges à déjouer.

Près de toi je suis enfin arrivée, mon cœur rempli de joie pour t'offrir mon amitié. »



PIERRE RAHBI

« Les arbres sont la toison de notre planète. Observez un arbre et, si votre sensibilité est éveillée, vous vous apercevrez qu'il y a une aspiration vers le ciel. C'est un capteur d'énergie.

La Terre, dans le complexe cosmique s'est dotée d'un certain nombre de moyens pour communiquer et l'arbre est l'un des plus évidents.

Il n'est pas seulement de la cellulose, un élément physiologique dégageant de l'oxygène et gaz carbonique.

Il y en a un être vivant, quelque chose qui relève d'une sorte de magie.

Le rôle de l'arbre est véritablement de connecter la terre et le ciel. »

Pierre Rahbi

« Le chant de la Terre » Rachel et Jean Pierre Cartier Edition de la Table Ronde



2022 Poème

Nouveau départ ou continuité ?
Nouvelle donne ou chaos installé ?

Devenir de lumière habité
Plutôt que demeurer hébété ?
Retrouver sa souveraineté
Par transmutation des peurs
Et ouverture des cœurs ?

Certainement pas retour au passé.
Passé, futur, sont illusion, mensonge ;
Le temps n'existe pas, la vie est songe.

« L'arbre est l'une des plus belles créatures qui soient. C'est un être vivant, il est silencieux mais il peut être aussi chantant.

Il est une flûte pour le vent, il abrite les oiseaux, il peut être le symbole d'une grande jubilation.

Il peut exprimer la colère des éléments, ce qui ne l'empêche pas d'être extrêmement subtil. »

Pierre Rahbi



Seul l'instant présent est réalité
Sur laquelle régler nos pas.
Laissons le passé où il est,
Il est trop tard...
Laissons le futur de côté,
Il est trop tôt...

Soyons amour, ouverts au Monde,
rendons grâce pour le miracle, de la vie,
de la joie, ici et maintenant, agissons,
aimons, dans l'esprit du créateur, sans
attendre, pour un monde meilleur.

GALETTE DES ROIS À LA FRANGIPANE VEGAN

La recette d'Emmanuèle



Ingrédients :

2 pâtes feuilletées végétales
250g de poudre d'amande
200g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
3 cuil à soupe d'huile neutre
40g de féculle
20cl de crème d'amande
1 cuil à café d'arôme d'amande amère
1 fève
Un peu de crème végétale pour la dorure

Préparation :

Préchauffer le four à 200 degrés.

Étaler une pâte feuilletée sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé et piquer le fond.

Dans un saladier mélanger le sucre avec le sucre vanillé et l'huile.

Ajouter ensuite la féculle en pluie et mélanger.

Verser la crème d'amande et l'arôme d'amande amère et mélanger à nouveau.

Ajouter enfin la poudre d'amande et mélanger pour homogénéiser la préparation.

Répartir le mélange sur le fond de tarte jusqu'à 2cm du bord et placer la fève.

Humecter les bords avec un peu d'eau.

Dérouler la seconde pâte feuilletée et la déposer délicatement par dessus le mélange, souder les bords en appuyant doucement.

Avec un couteau dessiner un motif en losanges.

Répartir un peu de crème végétal sur toute la surface à l'aide d'un pinceau.

Enfourner pour 30mn à th6, selon la dorure souhaitée.

La galette des rois se déguste tiède ou à température ambiante.

Bon appétit !

DEMANDEZ LE PROGRAMME !!!



Voici les films que nous vous proposerons au cinéma Casino dans les mois à venir,
réservez dès maintenant les dates !

Vendredi 21 janvier à 18h30 : Marcher sur l'eau.

Film français de Aïssa Maïga.

Il a été tourné dans le nord du Niger entre 2018 et 2020 et raconte l'histoire du village de Tatiste, victime du réchauffement climatique, qui se bat pour avoir accès à l'eau par la construction d'un forage.

Chaque jour les femmes du village doivent marcher des kilomètres pour aller puiser l'eau....

Vendredi 25 février à 18h30 : Graines d'espoir.

Film documentaire français de Pierre Beccu.

A travers la France, l'Espagne, Madagascar et le Burkina Faso, 332 enfants et adolescents s'emparent de la caméra pour nous livrer leurs attentes et construire un nouvel avenir.

Entre enjeux climatiques et justice sociale, ils nous interpellent sur les urgences d'aujourd'hui...
sur une musique de Matthieu Chedid.

Vendredi 18 mars à 18h30 : Le chêne.

Film français de Michel Seydoux, Laurent Charbonnier.

Il était une fois l'histoire d'un chêne, vieux de 210 ans, devenu un pilier en son royaume.

Ce film d'aventure spectaculaire rassemble un casting hors du commun :

Écureuils, balanins, geais, fourmis, mulots...

Tout ce petit monde vibrant, vrombissant et merveilleux scelle sa destinée autour de cet arbre majestueux qui les accueille, les nourrit, les protège de ses racines jusqu'à sa cime.

Une ode poétique à la vie où la nature est seule à s'exprimer.



Brigitte



Bulletin d'adhésion

Soutenir - Adhérer - Participer concrètement

Pour réussir la transition énergétique, écologique et citoyenne

Nom et prénom :

Adresse:

Téléphone: E-mail:

Je souhaite adhérer à l'association Ecologie pour Vence en tant que:

- Adhésion de soutien, famille : **15 euros**
- Associations partenaires : **50 euros**
- Membre Bienfaiteur : **50 euros et au-delà** Montant:
- Par chèque à l'ordre de « Ecologie Pour Vence »
- Par virement: IBAN FR76 1027 8079 4700 0204 0660 174 / BIC : CMCFR2A

Trésorier: Pierre-Marie Andre 262 ch des Cambreniers 06140 Vence T 06 73 88 43 44

Centres d'intérêts et type de participation souhaitée (facultatif): (par exemple bénévolat, participation à un projet précis, proposition de projet ou d'action précise).

Contact: Brigitte Baguet, Présidente,

Pour nous suivre: site: www.ecologiepourvence.com ou sur  @ecologiepourvence